

La Cour des comptes prescrit la mort de la moitié des officines

Dans son rapport rendu public ce jour, la Cour des comptes préconise **la fermeture de près d'une pharmacie sur deux en France**. Elle considère qu'il faudra supprimer 10 400 officines « en surnombre » sur les 21 400 pharmacies existantes. **Ce n'est plus ni moins que l'accès aux soins de tous les Français qui est menacé.**

La mise en application de ce programme de destruction massive des officines remettrait en cause le modèle de la pharmacie française, et **signerait l'arrêt de mort des pharmaciens de proximité dont les Français apprécient la compétence et la disponibilité.**

Alors que depuis des années, sans résultat probant, l'Etat affiche son intention de résorber les déserts médicaux, la Cour des comptes ne propose rien de moins que de créer des **déserts pharmaceutiques**. Elle prône la disparition du seul professionnel de santé, accessible à toute heure, acteur de premier recours, et **souvent dernier interlocuteur des patients** dans les territoires oubliés par les Pouvoirs publics.

Ces recommandations sont totalement **déconnectées des besoins de la population** et s'appuient sur des partis pris d'« experts » peu au fait des spécificités territoriales françaises.

La FSPF demande au président de la République et à la ministre de la Santé de prendre une position forte face à cette remise en cause aussi violente qu'injuste du réseau officinal.